

FEUX DE SIGNALISATION

Votre partenaire

SECURITE ROUTIERE

LES SIGNAUX LUMINEUX

ROLE: Les feux de signalisation émis par des signaux lumineux (rouge, jaune et vert) renseignent les usagers de la route sur un comportement à adopter. Le plus souvent une autorisation ou une interdiction de passer.



LES FEUX TRICOLORES



LE FEU VERT Il autorise le franchissement de l'intersection sauf dans le cas ou vous risquez d'être immobilisé dans l'intersection par un bouchon ou ralentissement de la circulation par exemple. Lorsque votre feu est au vert le feu des voies transversales est au rouge. Précaution : Avant de franchir un feu vert, il est indispensable de contrôler dans votre rétroviseur intérieur et de décélérer pour anticiper le changement de couleur au rouge par exemple.



Il annonce le feu rouge et sa durée est de 3 secondes en agglomération et de 5 secondes en rase campagne. L'arrêt est obligatoire (sauf dans le cas ou si vous êtes suivi de trop près et que votre freinage risque de causer un accident par exemple).





L'arrêt est obligatoire, les feux des voies transversales sont au vert. L'arrêt se fera sans dépasser l'aplomb du feu ou la ligne discontinue marquant la limite d'arrêt.

LE PANNEAU SOUS LES FEUX TRICOLORES

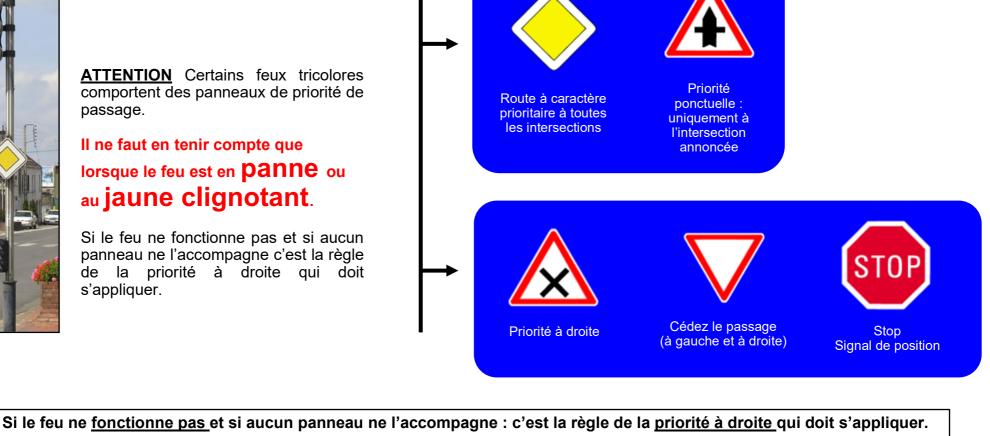


comportent des panneaux de priorité de passage. Il ne faut en tenir compte que

ATTENTION Certains feux tricolores

lorsque le feu est en **panne** ou au jaune clignotant. Si le feu ne fonctionne pas et si aucun panneau ne l'accompagne c'est la règle de la priorité à droite qui doit

s'appliquer.



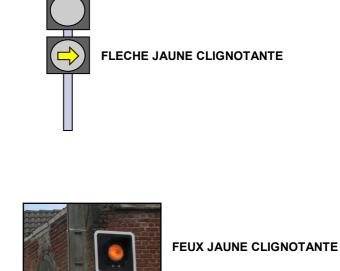
Ils ont la même signification que les feux tricolores standards, mais précisent avec des flèches la direction à prendre.

FEUX EN FORME DE FLECHE





passage à tous les véhicules que vous rencontrerez ainsi qu'aux piétons traversant la chaussée.



FEUX ROUGES CLIGNOTANT

• L'approche d'un feu tricolore.

• L'approche d'une école.

L'arrêt est **OBLIGATOIRE** en présence d'un feu rouge.

FEU UNICOLORES ORANGE ET ROUGE

Ils alertent les conducteurs d'un risque potentiel comme : • La traversée d'un passage pour piéton. • Un endroit fréquenté par des enfants.

• Une intersection particulièrement dangereuse.

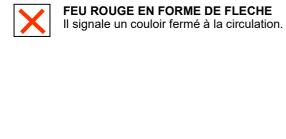
FEUX ORANGE ANNONCANT UN DANGER PARTICULIER C'est un feu orange CLIGNOTANT implanté dans des zones à risque.





FEU VERT EN FORME DE FLECHE Il signale la voie ouverte à la circulation.

Situés aux dessus des péages ou à l'entrée de certains tunnels par exemple. Ils sont placés au dessus de la chaussée pour indiquer les voies ouvertes à la circulation.



LA FONCTION DES AGENTS



• Vérification des papiers des usagers de la route. • Contrôle du taux d'alcoolémie. Verbaliser les excès de vitesse. • Réguler le trafic automobile.

• Ralentir la circulation.

• Autoriser ou non le passage des véhicules.

LES SIGNES DES AGENTS

Les agents de la circulation (Polices ou Gendarmeries) ont pour mission de garantir la sécurité routière :

gendarmerie) régulent aux intersections le trafic de la circulation. Les signaux des agents de la circulation **annulent** toutes les autres signalisations. (Verticales et horizontales). Ils communiquent par signes pour :

Dans certain cas, lorsque la circulation est difficile, les agents de la circulation (police ou

REGULER LE TRAFIC DE LA CIRCULATION

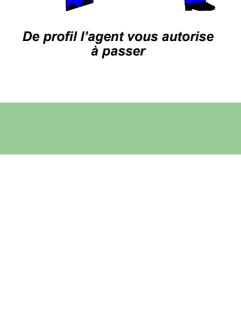




Ralentissez.



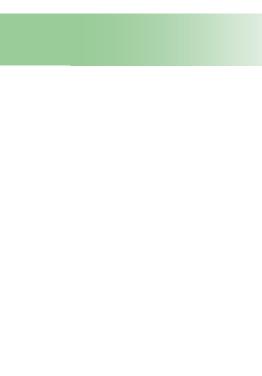
Les agents annulent toutes signalisations





Le bras levé :





De dos ou de face vous

devez vous arrêter.